

Lyon, le 18 juillet 2023

Communiqué de presse

Canicule et pénurie d'eau : « Notre retard dans le recyclage de l'eau en France pose problème »

La canicule touche de plein fouet le territoire français et entraîne un réel stress hydrique. Recycler l'eau, quoi de plus logique lorsque l'on manque de cette ressource ? Pourtant, la France n'est pas un exemple en matière de réutilisation de l'eau : on recycle seulement 0,1 à 0,2 % des eaux usées, un chiffre dérisoire comparé à ceux de nos voisins européens, comme la Belgique.

La [Cour des comptes](#) publie ce lundi 17 juillet 2023 un rapport sur la gestion de l'eau en France. Elle annonce que « la politique publique de l'eau doit préserver le bon fonctionnement du grand cycle de l'eau, en lui permettant d'assurer le renouvellement de la ressource ». La France est confrontée à une pénurie d'eau qui menace de s'aggraver. Le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, a en effet annoncé le mardi 11 juillet 2023 que « 68 % des nappes phréatiques sont toujours en dessous des normales de saison » sur France Inter.

Le « Plan eau » d'Emmanuel Macron, publié le 30 mars 2023, comporte 53 mesures visant à améliorer la gestion de l'eau en France. « Ce n'est clairement pas suffisant ! », déclare Franky Cosaert, CEO de la société Ekopak France, spécialisée dans le recyclage de l'eau industrielle. « La France accuse un retard considérable dans le recyclage de l'eau par rapport à ses pays voisins ». En effet, seulement 0,1 à 0,2 % des eaux usées sont recyclées en France. « Notre retard dans le recyclage de l'eau en France pose problème », estime Philippe Boust, directeur commercial d'Ekopak France. Pour combler ce retard, il est « temps d'agir et de suivre l'exemple de pays comme la Belgique, qui ont déjà fait des avancées significatives dans ce domaine », ajoute Philippe.

D'après le rapport de La Cour des comptes, « la protection de la ressource en eau ne sera assurée que par une stratégie de long terme de réduction des prélèvements ». Indéniablement, le recyclage de l'eau devient une solution à long terme incontournable. C'est la conviction profonde de la société Ekopak France : Philippe Boust encourage l'utilisation des eaux provenant des stations d'épuration comme ressource industrielle de qualité. Cette approche permet de réduire la pression sur les ressources en eau douce et de promouvoir la sobriété dans l'utilisation de cette ressource vitale.

À propos d'Ekopak France

La société Ekopak naît en Belgique en 2004. Sa mission est de recycler les eaux usées des entreprises et fournir de l'eau industrielle en période de stress hydrique, ainsi que d'accompagner les industries vers une gestion de l'eau plus durable. En 2019, Ekopak a déjà implanté ses solutions dans onze pays différents, au sein de 700 entreprises. L'année 2021 marque la naissance d'Ekopak France. Ekopak France, certifié depuis 2022 ISO 9001, est implanté à Rouen et Lyon. L'entreprise compte 20 personnes depuis le rachat de la société H2O Production. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web : ekopak-france.fr.

Contact presse

Agathe Rocher - 06 46 26 73 97 – agatherocher.ekopak@gmail.com / presse@ekopak-france.fr